

BUDGET 2011-2012
COMMUNIQUÉ N° 10

BUDGET 2011-2012

Un plan pour célébrer notre culture

Québec, le 17 mars 2011 – « Notre culture s'est beaucoup affirmée au cours des cinquante dernières années. Son rayonnement s'est étendu à la planète entière », a déclaré le ministre des Finances, M. Raymond Bachand, à l'occasion du dépôt du budget 2011-2012.

Le gouvernement est fier de cet état de fait et va continuer d'appuyer les artistes sur la scène internationale. C'est ainsi qu'il créera le fonds Capital Culture Québec, par l'entremise de la SODEC et en partenariat avec le Fonds de solidarité FTQ. Ce sera un fonds de capital de risque doté de 100 millions de dollars pour les projets culturels d'envergure internationale. Ce fonds investira dans les projets des entreprises culturelles d'ici qui souhaitent se développer sur les marchés internationaux. Ses investissements viseront la rentabilité et la SODEC sera la mandataire du gouvernement.

De plus, le gouvernement accorde 3 millions de dollars additionnels, sur trois ans, au Conseil des arts et des lettres du Québec pour soutenir la diffusion hors Québec des arts et des lettres.

« La technologie numérique devient incontournable pour le secteur culturel qui doit embrasser ce changement. À cette fin, nous allons consacrer 2,4 millions de dollars, sur trois ans, pour soutenir la numérisation des cinémas indépendants ayant 10 écrans ou moins et qui sont situés dans les petites localités », a déclaré le ministre. De plus, le gouvernement va allouer un total de 6,6 millions de dollars sur trois ans pour appuyer le virage numérique dans les domaines de la musique et des variétés, des arts et des lettres, de l'édition de livres ainsi que pour soutenir l'Institut national de l'image et du son.

« Pour appuyer l'industrie culturelle et ses créateurs, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a confié le mandat à la SODEC et au Conseil des arts et des lettres du Québec d'élaborer des propositions sur l'incidence des technologies numériques dans le domaine des arts et des lettres. Le rapport final est attendu au cours de l'année 2011. »

Enfin, dans le domaine des musées, le gouvernement versera une contribution additionnelle de 6,4 millions de dollars au Musée des beaux-arts de Montréal afin de compléter la construction d'un nouveau pavillon consacré à l'art canadien. Ce pavillon portera le nom de Pavillon Claire et Marc Bourgie, en reconnaissance de la grande générosité de leur famille qui a contribué à son financement.

- 30 -

Source : Catherine Poulin
Directrice de la communication
Cabinet du ministre des Finances, ministre du Revenu
et ministre responsable de la région de Montréal
418 643-5270
514 873-5363